



## Nouveau dispositif de subvention pour les Energies Renouvelables Thermiques sur le département de Loire Atlantique



Le Sydela met en place un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME qui vise à étudier la possibilité pour tous les projets d'énergie renouvelable thermique, y compris les petits, de **bénéficier de subventions publiques** grâce au Fonds Chaleur géré par l'ADEME.

### ➤ **Type d'énergie :**

Bois énergie, Solaire thermique, Géothermie, Récupération de chaleur

### ➤ **Territoire :** l'ensemble du département (hors Nantes Métropole)

### ➤ **Acteurs concernés :**

Tous les porteurs de projet, privés ou publics, hormis les particuliers et l'Etat

### ➤ **Qui contacter** pour en savoir plus et faire connaître vos projets :

Bureau d'études Akajoule : [pauline.dupont@akajoule.com](mailto:pauline.dupont@akajoule.com), 02 85 95 60 33